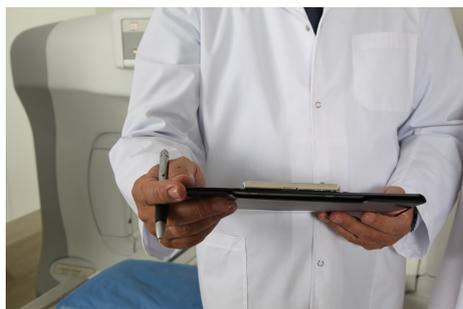


DU Santé mentale et handicap psychique

1 an



▶ Responsables Pédagogiques

Pr Pierre THOMAS, Dr Marc BAYEN, Dr Denis DELEPLANQUE, Eliane BOURGEOIS, Helen BRICE, Fabienne CHOPIN, Bertrand COPPIN, Dr Thierry DANIEL, Léone DE OLIVEIRA, Isabelle DUCROUX, Matthieu OCHIN, Erika SCHRODER, Dr Estelle TRINH

▶ Objectif

Le Diplôme Universitaire « santé mentale et handicap psychique » vise à proposer aux participants une voie supplémentaire pour se former, se qualifier et développer des compétences dans le champ de la santé mentale. L'objectif est d'être en capacité, à terme, de modifier les coordinations à venir (social, médico-social et sanitaire) afin de favoriser la continuité du parcours des personnes concernées par la maladie mentale et le handicap psychique et de contribuer à une société inclusive.

▶ Conditions d'accès

Tous professionnels ou futurs professionnels exerçant ou désirant exercer des missions dans le secteur sanitaire, social ou médico-social en lien avec l'accompagnement ou la prise en charge de personnes avec troubles psychiques ou en situation de handicap psychique

▶ Calendrier, horaires, lieux

Calendrier : du 28 septembre 2017 au 25 mai 2018
Horaires : 9h 17h
Lieu : Salle 168 B (Faculté de Médecine – Pôle Formation - avenue Avinée - Loos)

▶ Frais de Formation

200 € pour les étudiants
800 € à titre individuel
1200 € si prise en charge employeur

▶ Pré-inscription

CV + lettre de motivation à adresser
prescillia.goncalvesdasilva@univ-lille2.fr

▶ Renseignements et inscription

Prescillia GONCALVES
Département de FMC/DPC
Faculté de Médecine / Pôle Recherche
Place de Verdun
59045 Lille Cedex
tél 03 20 62 77 72
mail : prescillia.goncalvesdasilva@univ-lille2.fr
Inscription obligatoire avant le premier cours

▶ Contenu, organisation, examen

Contenu :

Pathologies, troubles, handicap psychique
Les acteurs, les partenariats et les réseaux
Spécificités des pratiques d'accompagnement de la personne avec des troubles psychiques

Organisation :

126 h de formation réparties sur 2 à 3 jours/mois
35 heures de stage
Les lieux de stage sont soit :
- Un établissement de santé avec une activité de psychiatrie, -
Un établissement médico-social accueillant des personnes en situation de handicap psychique
- Tout autre organisme professionnel exerçant auprès de personnes avec troubles psychiques ou handicap psychique

Validation :

Rédaction et soutenance d'un mémoire individuel sur la base d'une expérience.
La soutenance se fera devant un jury le 21 juin. Le travail sera noté sur 20.

Une note supérieure ou égale à 10 doit être obtenue pour valider le DU.
La validation du stage est exigée pour valider le DU.

PROGRAMME

Unité d'enseignement 1: Pathologies, troubles, handicap psychique
Nombre d'heures : 42 heures

28 septembre 2017 : ACCUEIL

Module 1 : Santé/ santé mentale/ psychiatrie (7h00)

Approche historique des maladies mentales et de leurs traitements	
T.D. Représentations autour des maladies mentales : Idées reçues et croyances	
Santé mentale	
Handicap Psychique	
Ethique en psychiatrie et santé mentale	

29 septembre 2017 : Module 2 : Organisations (7h00)

Organisation des soins, prise en charge sociale des troubles mentaux et cadre réglementaire	
L'urgence dans la cité et à l'hôpital	
Prévention en santé mentale et en psychiatrie	
Le suicide	
Promotion de la santé mentale	

19 octobre 2017 : Module 3 : Le normal et le pathologique (7h00)

Troubles de la personnalité - Pathologies psychiatriques	
Les Traitements pharmacologiques	
Thérapies et psychothérapies	
Restructuration cognitive : prévenir la rechute	
Remédiation cognitive : activer et accompagner les processus de rémission fonctionnelle	
Techniques de relaxation, méditation pleine conscience	

20 octobre 2017 : Module 3 : Le normal et le pathologique (7h00)

L'accompagnement du sommeil, des rythmes	
l'accompagnement de l'alimentation	
Concept de santé sexuelle	
Les stratégies motivationnelles en Psychiatrie et en addictologie	

Les approches institutionnelles	
Outils et dispositifs favorisant la détection précoce des troubles psychiatriques	

16 novembre 2017 : Module 4 : Populations spécifiques (personnes âgées, enfants, personnes en précarité, les migrants, les détenus ...) (7h00)

Evolutions sociétales et structuration de l'offre de soins en Psychiatrie Infanto-Juvenile	
Santé mentale périnatalité et parentalité	
Santé mentale et handicap psychique	
Evolutions sociétales et structuration de l'offre de soins en Psychiatrie du sujet âgé	
Maladie, Addiction Handicap et Exclusion Sociale	
Dispositifs pour les migrants et leurs enfants	
Soins et Accompagnement en Milieu Pénitentiaire et en post	
Dispositifs de soins pénalement ordonnés	

17 novembre 2017 : Module 5 : Rétablissement (7h00)

Paradigme du rétablissement et société inclusive	
Rôle des associations en santé mentale et en Psychiatrie	
TD : les représentations des maladies et du handicap	
Santé Mentale et Psychiatrie et accompagnement social et perspectives d'avenir	

**Unité d'enseignement 2 : Les acteurs, les partenariats et les réseaux (42h)
Nombre d'heures : 42 heures**

21 et 22 décembre 2017 : module 1 : Connaissance des acteurs et structures du système existant (14h)

3h30	Table ronde : Les structures (loi santé, établissements santé, sociaux, médico sociaux, associations)	
3h30	Table ronde : Référentiel de compétences (médecins, soignants, travailleurs sociaux, médiateurs de santé, associations)	

3h30	Table ronde : Compétences associatives, communautaires et départementales	
3h30	Evolution des pratiques : grandes orientations de l'articulation des métiers (représentations, législation, pratiques) et des pratiques avancées	

25 et 26 janvier 2018 : Module 2 : Partenariat et réseau (14h)

3h30	Concepts du travail ensemble (pluri, trans, inter disciplinarité, coopérations, coordinations)	
3h30	Table ronde : Les conseils locaux de santé mentale (CLSM)	
3h30	Autres dispositifs, réseaux, pass	
3h30	TD : Mise en œuvre des parcours de soins et de vie	

22 et 23 février 2018 : Module 3 : Partage des informations (14 h)

7h00	Secret professionnel, secret partagé et positionnement éthique (cadre légal, situations préoccupantes et complexes, questions éthiques)	
3h30	Les outils spécifiques et partagés (dossier patient, dossier usager, analyse de pratiques, réunion de synthèse)	
3h30	Professionnalisation : transmission et partage des savoirs (référence, tutorat/professionnalisation, ressources, stages croisés, bien être des professionnels)	

Unité d'enseignement 3: Spécificité des pratiques d'accompagnement de la personne avec troubles psychiques – Développer les compétences et les savoir-faire
Nombre d'heures : 42 heures

29 mars 2018 : Module 1 : La place de la personne actrice et citoyenne (7h00)

3h30	Reconnaissance du rôle de citoyen des personnes (autodétermination-empowerment)	
3h30	Evaluation des besoins et attentes des personnes (méthodes d'évaluation, pratiques et outils d'évaluation)	

30 mars 2018 : Module 2 : Communication et relation dans les métiers (7h00)

Communication avec la personne -Communication interpersonnelle -Techniques et outils de communication -Aspects socio-linguistiques Communication avec les professionnels Communication avec les familles Communication autre (média...)	
---	--

19 avril 2018 : Module 3 : L'accompagnement dans et vers l'habitat dans la vie quotidienne et courante et à la santé (7h00)

L'accompagnement dans et vers l'habitat dans la vie quotidienne et courante et à la santé	
---	--

20 avril 2018 : Module 4 : L'accompagnement à l'emploi, à la formation et aux activités et à la vie relationnelle, affective et familiale (7h00)

L'accompagnement à l'emploi, à la formation et aux activités et à la vie relationnelle, affective et familiale	
--	--

24 et 25 mai 2018 : Module 5 : Prévention, repérage et gestion des crises (14h00)

Prévention de la crise, et gestion des crises Repérage de la crise Gestion de la crise	
--	--